



Foyer Culturel et de Loisirs

Maison des Associations
3 rue du colonel Beltrame
91490 Milly-la-Forêt
Tel 09 54 91 40 76
E-mail foyculturel.milly@free.fr
Site www.foyculturel.milly.free.fr

Compte rendu de l'Assemblée générale du 13 décembre 2024

Présents/pouvoirs : 33 présents ont élargé, 20 pouvoirs sont enregistrés.

Mme Violaine Papi, présidente du Foyer Culturel, ouvre la séance à 20 h 00.

Ordre du jour:

1) Approbation du procès-verbal de l'AG du 17 novembre 2023 :

Sans remarque particulière, le PV de l'Assemblée Générale du 17 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport moral de la présidente :

Depuis la fin de la crise sanitaire, on note une progression régulière du nombre d'adhérents. Avec plus de 340 inscrits au foyer à ce jour, on retrouve la situation d'avant covid. Tous les ateliers sont concernés par cette progression.

Quant aux événements, l'année écoulée a été marquée par :

- une belle exposition au Moustier sur le thème des femmes ;
- un bal folk en février (2ème édition) qui a connu un franc succès, certains participants se déplaçant de très loin ;
- les portes ouvertes en juin qui ont clôturé la saison.

Les animateurs ont fourni un gros travail. Le bureau du foyer doit également être remercié, en particulier pour avoir finalisé le toilettage du règlement intérieur qui proscrit les inscriptions « à la carte ». En effet, dans le milieu associatif, une adhésion suppose un état d'esprit, un engagement à l'année.

La saison débute sous les meilleurs auspices. Dans ce contexte, le foyer projette la création de nouveaux ateliers.

Les événements à venir : un bal trad le 22 février, une exposition au Moustier « la vie au masculin » du 8 au 30 mars 2025, un projet de soirée de la saint Patrick en lien avec le

comité de jumelage, un spectacle de danse à la salle des fêtes début juin avec la présence d'un danseur étoile.

Les portes ouvertes ne seront pas reconduites, faute d'avoir répondu aux attentes la saison dernière.

3) Rapport d'activité des ateliers :

- la photo : le projet d'expo « la vie au masculin » est envisagée conjointement par les photographes et les peintres. L'atelier photo compte 17 adhérents dont un jeune nouveau venu. Le thème actuellement traité est celui du feu ;
- la danse trad. : l'atelier a pour vocation la pratique des danses populaires actualisées. La dynamique sociale est à souligner avec 43 adhérents et jusqu'à 100 participants ; il convient de remercier l'équipe d'animation : Lucien Dauzet, Annie et Ferruccio ainsi que les musiciens présents avec leurs instruments. Un bémol : la salle est trop exiguë ;
- la rando « balade villages et forêt » fonctionne bien avec des circuits de 7 à 8 kms ;
- les arts plastiques : les cours sont complets (adultes et enfants) ; une expo est prévue au mois de mars prochain ;
- le bridge compte 17 adhérents (en progression) avec des cours débutants et moyens ;
- le scrabble rassemble une dizaine de joueurs réguliers ;
- la peinture libre : 15 inscrits ;
- la dentelle : 10 participants dont une petite fille de 9 ans ;
- le yoga : 34 participants au yoga et 8 à la méditation. Un énorme bémol : le manque de propreté de la salle Renoncule le mercredi matin ;
- le vitrail : l'effectif est stable (16 participants) avec une activité supplémentaire : la mosaïque ;
- l'anglais : les effectifs sont en progression (14 inscrits) ;
- la rando du vendredi : 12 à 20 randonneurs réguliers sur 40 inscrits ;
- la rando cool du mercredi se poursuit après la disparition du regretté Michel Leturcq.

D'autres ateliers font preuve de dynamisme : l'italien, la danse classique, le qi gong...

4) Présentation des comptes et rapport financier de l'exercice 2023/2024 (cf annexes financières) :

- les ressources s'élèvent à 60 994 €, réparties pour l'essentiel entre les adhésions (7 505 €), les ateliers (44 636 €) et les subventions municipales (8 000 €). On note la progression de l'activité yoga (+ 47%) ;
- les dépenses s'établissent à 52 806 €, en réduction sensible par rapport à l'année précédente. Elles ont été marquées par les prestations d'atelier et les salaires ;
- les charges d'Urssaf sont en réduction, en lien avec le changement de statut de Clara Laurent ;
- les mouvements financiers dégagent un résultat net de 8 187€ ;
- le bilan s'équilibre à 49 245€. Dans le passif, on note un provisionnement pour risques de 20 000€.

5) Approbation des comptes 2023/2024 ;

Le bureau souligne l'importance du fonds de roulement du fait de l'obligation de 6 mois de trésorerie.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'association et des comptes de l'exercice 2023/2024 :

Le quitus est adopté à l'unanimité.

7) Présentation et approbation du budget de l'exercice 2024/2025 (cf annexes financières) :

Le budget prévisionnel s'équilibre à 56 750 euros en dépenses et en ressources. Concernant les charges de structure, en ressources, la subvention municipale demandée est portée à 8 500 €. En dépenses, un effort d'investissement est envisagé (3 500 €) avec notamment le remplacement du photocopieur et l'achat de barres supplémentaire pour la danse classique.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

8) Questions diverses :

- utilité et date de disponibilité des badges d'accès ? L'utilisation des badges se justifie par la multiplication des intrusions notamment dans la réserve. La livraison des badges est une question de semaines ;
- sur le parking, la zone bleue pourrait passer de 3 à 4 heures. La mairie prône le statu quo afin d'éviter l'utilisation abusive du parking par les salariés de la maison de retraite située à proximité ;
- problème de ménage dans la salle citronnelle : la mairie signale plusieurs absences de personnel en ce moment (congés, maladies...)
- le chauffage pour le yoga ? Les dates de chauffage de la MdA sont identiques à celles de l'ensemble des locaux communaux à savoir à partir des vacances de la Toussaint.

En l'absence d'autres questions, l'Assemblée Générale est close à 21 h 00.

La Présidente,

Violaine PAPI